



Financement par l'assedic d'une formation privée

Par **bernardmina**, le **29/12/2008** à **18:21**

Je suis actuellement chômeur et je vais commencer une formation dans une école d'aide soignant a paris. C'est une école privée et le montant des frais est de 6000.00 euros pour l'année.

Comme j'habite dans l'Oise l'ANPE ne veut pas prendre en charge tout ou partie de ma formation, prétextant qu'ils ne financent pas les formations extérieures à la région. Comment pourrais-je faire pour au moins m'en faire payer une partie? Qui contacter? Merci de bien vouloir m'aider.

Mathieu

Par **domi**, le **29/12/2008** à **20:43**

bonsoir , envoyez un courrier au conseil régional , c'est lui qui finance les formations A.S . bon courage Domi